

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Lausanne, le 19 avril 1873  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182278>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 avril 1873.

« Lorsque Paris a diné, la France n'a pas faim, » dit l'habitant de la grande capitale. Ce langage généreux paraît avoir passé dans le dictionnaire de Lausanne, Morges, Yverdon, Vevey et quelques autres localités, à l'occasion d'une loi ayant pour but d'établir entre les différentes contrées de notre canton des moyens de communication plus rapides que les sentiers, les routes de troisième classe ou les diligences de la Confédération.

La loi soumise à la sanction du peuple a été généralement repoussée par nos bonnes villes, dotées de voies ferrées qui leur ont apporté le mouvement, la vie et, partant la prospérité. « Quand nous nous promenons en chemin de fer, » ont-elles dit, « évidemment les habitants de la Vallée, ceux des Ormonts et du Jura, qui ne bougent pas, doivent éprouver le même plaisir par le fait qu'ils se représentent parfaitement la chose en imagination. Assis au coin du feu, ou occupés aux travaux des champs, ces braves gens suivent par la pensée le mouvement incessant de nos gares, les locomotives sillonnant la plaine et ne s'arrêtant que dans ces centres intellectuels, commerciaux et dignes d'être mis au bénéfice des grandes inventions du siècle. »

Une telle manière d'envisager le sort de son prochain ne nous paraît guère frappée au coin du patriotisme et de l'équité. Pour nous en rendre plus facilement compte, ayons, à notre tour, recours à l'imagination. Supposons un instant que, montés en ballon et planant dans les champs de l'espace, nous puissions jouir de la vue de notre patrie vaudoise tout entière. Au premier coup d'œil le tableau serait ravissant : Des prés verts où paissent, joyeuses, de folles génisses; des champs où les épis dorés se balancent au souffle du ciel; des villes, des villages, de riches forêts; des rivières découpant le sol et s'y ramifiant en tous sens comme un immense réseau d'argent; de nombreux lacs, véritables miroirs encadrés tantôt par des rochers imposants, tantôt par des pentes boisées ou des coteaux fertiles; voilà, d'une manière générale, la scène superbe qu'il nous serait donné de contempler. En examinant plus attentivement nous ne tarderions pas à remarquer au sommet de trois petites collines qui dominent le bassin du lac, une agglomération de maisons bâties sur un sol tourmenté. Ce dédale de maisons, d'escaliers,

de rues inclinées et de culs de sac, c'est Lausanne, jadis ville impériale, c'est le cœur du canton de Vaud, d'où partent toutes les grandes artères qui exportent, toutes les grandes veines qui importent, en passant chez les sœurs cadettes de la cité mère, savoir Morges, bâtie par Pierre de Savoie; Lutry, formant à elle seule notre 23<sup>me</sup> canton; Montreux, amas de palais et de villas, situés dans un pays de Chanaan; Vevey, l'élegant et digne émule de la capitale; Yverdon (*Ifferten*, comme disent les Allemands), l'une des quatre bonnes villes du Pays de Vaud; enfin Nyon, ancienne cité équestre, de fondation romaine et d'illustre mémoire.

Nous verrions donc converger, sur Lausanne et les différentes villes que nous venons d'énumérer, toutes les grandes lignes de voies ferrées; nous pourrions jouir du coup d'œil animé qu'offrent ces heureuses populations vaquant à leurs affaires, expédiant ou recevant leurs marchandises, se transportant rapidement d'une ville à une autre, tandis que les étrangers, affluent de toutes parts, envoient les hôtels et contribuent puissamment à la prospérité générale.

Cependant, nous ne tarderions pas à être frappés par un saisissant contraste. Nous remarquerions au loin de nombreux districts, vivant presque complètement en dehors de tous ces avantages, et n'ayant d'autres moyens de voyager que le modeste char de campagne ou les diligences, qui font philosophiquement le trajet de Ste-Croix à Bullet, d'Echallens à Yverdon, d'Yverdon à Moudon, de Bière à l'Isle, d'Aigle au Sepey, Château-d'Œx, etc.

Et tout cela pourquoi? Hélas! parce que les chemins de fer servant avant tout les intérêts des compagnies qui les exploitent, celles-ci ont détourné le crayon de l'ingénieur, et que les lignes qu'il voulait tracer ont dévié un peu trop à droite ou un peu trop à gauche.

Nous verrions donc avec peine ces pauvres véhicules des postes fédérales circuler lentement, gravir des pentes rapides, et s'arrêter toutes les deux heures pour restaurer voyageurs et chevaux; nous remarquerions en outre d'autres contrées où les diligences n'apparaissent pas même: ça et là quelques attelages rustiques, circulant péniblement sur des routes étroites et cahoteuses; puis de pauvres gens, la hotte sur le dos et la sueur au front, portant à de grandes distances quelques produits d'industrie locale, ou quelques fruits du verger.

Tel est, à peu près, le tableau d'inégalité et d'injustice que nous offrirait notre canton de Vaud si beau, dont la Constitution débute par cette phrase à effet: *Les Vaudois sont égaux devant la loi. Il n'y aura dans le canton aucun privilége de LIEU, de naissance, de personnes ou de familles.*

Le législateur aurait dû ajouter: « En fait de chemins de fer...., c'est autre chose! »

Cependant, ces localités isolées, qui semblent ignorées et introuvables, excepté sur la carte, sont très facilement découvertes et visitées, soit par le fisc, lorsqu'il s'agit d'alimenter la caisse de l'Etat, soit par le Département militaire quand leurs hommes doivent marcher à la frontière.

Pour être logique et juste on devrait, semble-t-il, les laisser parfaitement tranquilles, ne rien réclamer d'elles et poser en principe que là où est le mouvement central, le commerce, l'industrie; là où les étrangers affluent, où les populations s'enrichissent, où la locomotive passe avec son long panache de fumée, là seulement est la patrie vaudoise!!

L. M.

M. Legouvé vient de donner, dans le palais de la Bourse à Lyon, une conférence qui a fait une grande impression sur ses auditeurs. Nous détachons de ce discours remarquable le passage suivant, qui a trait à l'hostilité des partis en France, et qui les dépeint en quelques lignes avec une frappante vérité :

« Nous avons aujourd'hui en France un ennemi plus terrible que les Prussiens, car il n'occupe pas seulement quelques départements, il s'étend sur le territoire tout entier; il ne lève pas seulement sur nous des impôts d'argent et de vivres, c'est notre cœur même qu'il dévore, c'est le plus pur de notre sang qu'il empoisonne. Savez-vous quel est cet ennemi? C'est la haine! Oui, toutes les classes, tous les partis se haïssent et se calomnient! La paix est dans les choses, la guerre est dans les coeurs. Les monarchistes appellent tous les républicains des assassins et des incendiaires; les républicains appellent les monarchistes des serviteurs du despotisme; pour les riches, les ouvriers sont des partageux; pour les ouvriers, les riches sont des sangsues; pour les catholiques, tout ce qui n'est pas catholique est athée et matérialiste; pour les libres-penseurs, le catholicisme est synonyme de superstition et de fanatisme: ces classes ne se rencontrent que dans un point: s'accuser toutes d'ambitions égoïstes, se dire toutes les unes aux autres: Vous n'aimez pas la France!

Si cela était vrai, messieurs, nous n'aurions qu'à nous voiler la face et attendre notre arrêt, car la patrie est morte le jour où on ne l'aime plus. Heureusement, c'est le contraire qui est la vérité.

Interrogez votre cœur? Est-ce que depuis deux ans vous n'aimez pas mille fois plus la France? Est-ce que ses malheurs ne vous l'ont pas rendue plus chère? Est-ce que son abaissement ne l'a pas grandie à vos yeux? Est-ce que vous ne vous sentez

pas vis-à-vis d'elle comme des fils en face de leur mère, frappée d'un grand deuil, de leur mère pleurante et meurtrie? N'éprouvons-nous pas tous un immense besoin de la consoler, de la relever, d'essuyer ses larmes et son sang?... Eh bien, chose étrange! c'est de ce pur et noble sentiment que sont parties toutes nos injustices! Dans notre amour passionné pour notre pays, il nous semble que tous ceux qui ne l'aiment pas de la même manière que nous ne l'aiment pas; que tous ceux qui ne le servent pas comme nous le trahissent! que tous ceux qui cherchent son relèvement et sa prospérité par d'autres moyens que les nôtres sont des déserteurs de sa cause, et nous nous insultons tous aux yeux de l'Europe sans nous rendre compte que c'est la France que nous déshonorons en nous déshonorant!... Ah! que les honnêtes gens se lèvent donc pour étouffer cette immense haine qui n'est qu'un immense malentendu. Unissons-nous pour crier à ces malheureux qu'ils ne se haïssent que parce qu'ils ne se connaissent pas; qu'ils ne s'injurient que parce qu'ils se calomnient! Répétons sans relâche aux républicains qu'il y a dans les rangs monarchistes autant d'amour de la liberté et de la patrie que dans les leurs; et aux monarchistes que nulle part les mots de devoir et de dévouement ne sont plus profondément écrits que dans les coeurs républicains! Disons aux catholiques que tous les chemins qui conduisent au bien conduisent à Dieu, et aux libres-penseurs que tous les chemins qui conduisent à Dieu conduisent au bien! Aux ouvriers et aux riches que la richesse et le travail ne sont pas plus ennemis que la plante qui pousse et le soleil qui la fait pousser! Apprenons à ces partis acharnés les uns contre les autres qu'aucun d'eux ne peut à lui seul relever le pays, car chacun d'eux lui est utile; que c'est de l'alliance même et de l'alliance seule de toutes ces forces diverses, de toutes ces croyances diverses, de toutes ces lumières diverses que peut sortir l'œuvre du salut national, car la France tout entière peut seule sauver la France. »

#### Le dimanche des Rameaux et la Semaine Sainte.

Le dimanche des Rameaux ou dimanche des Palmes donne aux églises catholiques une physionomie qui ne manque pas de charme. Dès 6 heures du matin on voit aux abords des temples une foule de femmes et d'enfants offrant aux fidèles une branche de buis ou de laurier en échange de quelques sous.

— On sait que cette fête rappelle l'entrée de Jésus dans Jérusalem. Une procession a lieu pendant laquelle le prêtre sort de l'église où il ne rentre qu'après avoir frappé trois fois aux portes avec le bâton de la croix. La bénédiction des rameaux n'a plus de caractère vraiment pittoresque que dans les campagnes, où chacun se rend à l'église portant une branche énorme de verdure. Les rameaux des enfants sont garnis d'oranges, de gâteaux et de sucqueries.